

*Questions orales***LE LOGEMENT**

M. Garth Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Habitation et elle concerne la situation très difficile du secteur de la construction de maisons neuves dans la ville la plus peuplée du Canada.

Le hasard a voulu qu'elle fasse suite aux préoccupations exprimées par le député d'Oshawa.

Le nombre de mises en chantier dans l'agglomération torontoise a chuté cette année de plus de moitié. L'emploi dans cette industrie est en baisse de 71 p. 100. Quant à la valeur des permis de construction, elle a diminué de plus de un milliard de dollars.

Voici simplement la question que je pose au ministre: comment pouvons-nous loger la population de l'agglomération torontoise alors que la construction de nouvelles maisons stagne et que 60 000 personnes de plus viennent s'y installer chaque année? La situation inquiète-t-elle le ministre? Quelles mesures le gouvernement entend-t-il prendre pour permettre à cette industrie de survivre?

L'hon. Alan Redway (ministre d'État (Habitation)): Monsieur le Président, de nombreuses raisons expliquent la situation dans laquelle se trouve l'industrie de la construction domiciliaire dans l'agglomération torontoise.

L'une des plus importantes tient au fait que, pendant plusieurs années, les constructeurs de Toronto ont surtout construit des habitations coûteuses destinées à une clientèle qui n'en est pas à sa première maison au lieu de viser ceux qui accèdent à la propriété pour la première fois.

Quoi qu'il en soit, la semaine dernière, le vice-président de l'Association des constructeurs de maisons de Toronto a déclaré que les ventes de maisons neuves avaient atteint, le mois dernier, leur plus haut niveau depuis un an. Le total des ventes enregistrées pour le mois a en effet été le plus élevé depuis novembre dernier.

Il a ajouté que les maisons unifamiliales modestes et les habitations de bas de gamme ont représenté la plus grande part du marché en octobre, et que ce dont l'industrie a besoin, c'est que les municipalités l'aident à surmonter certains obstacles de zonage de manière que des terrains puissent être mis en marché.

La SCHL, l'organisme fédéral qui s'occupe des questions d'habitation, a présenté une demande de rezonage à la ville de Vaughan. J'espère qu'elle sera approuvée, afin que nous puissions améliorer la situation.

* * *

LE SECTEUR DU BOIS D'OEUVRE

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Forêts.

Il y a quelques semaines, de hauts fonctionnaires fédéraux sont parvenus à faire réduire de 8 p. 100 à 6 p. 100, avec entrée en vigueur immédiate, la surtaxe à l'exportation de bois de résineux du Québec. Cette surtaxe tombera à 3 p. 100 l'année suivante.

Le ministre peut-il dire à la Chambre et aux producteurs de bois d'oeuvre du nord de l'Ontario pour quelle raison il n'a pas pu négocier une entente de la sorte pour l'Ontario?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, comme mon collègue le dit, il est vrai que des fonctionnaires du gouvernement fédéral ont aidé, grâce à une initiative du Québec, à négocier une réduction des droits compensateurs que nous nous imposerons en les ramenant de 15 p. 100 à 3 p. 100 d'ici un an. C'est une initiative qui a été prise par le Québec et qui peut être également prise par toutes les autres provinces. Je présume que mon collègue voudra encourager l'Ontario à envisager une initiative analogue.

• (1450)

[Français]

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, étant donné que deux autres moulins à scie ont fermé à cause de la surtaxe sur le bois d'oeuvre et des taux d'intérêt causant des milliers de mises à pied dans le nord de l'Ontario, il est impératif que des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral rencontrent leurs homologues de la province de l'Ontario afin d'établir une stratégie dans le but d'annuler le protocole d'entente.

Le ministre peut-il informer cette Chambre aujourd'hui des pressions qu'il a exercées auprès du Conseil des ministres afin d'abolir cette taxe qui est dévastatrice pour l'industrie dans le nord de l'Ontario?

[Traduction]

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, je voudrais dire d'abord à mon collègue que les recettes provenant de la taxe reviennent à l'Ontario, comme c'est le cas pour toutes les autres provinces productrices.